



Gestionnaire de commerce de détail CFC transports publics

Au sein des différents points de vente des TPF, le gestionnaire de commerce de détail accueille les clients au guichet, les informe sur les produits, les conseille sur leurs besoins en mobilité et leur délivre les titres de transports nécessaires.

Tâches principales

- Fournir aux clients des conseils pour leurs trajets effectués avec les transports publics, des renseignements horaires et aider les clients à choisir l'offre qui leur correspond
- Identifier leurs besoins divers et s'efforcer d'y répondre
- Vendre des titres de transport, des abonnements ou des voyages
- Aider les clients à acheter leur billet via leur téléphone portable, à rechercher des informations en ligne, à utiliser les distributeurs de titres de transport
- En cas de perturbation, informer les voyageurs et les aider à poursuivre leur voyage

Formation

Durée de la formation : 3 ans

L'apprenti travaille dans les différents points de vente et est encadré par des formateurs pratiques qualifiés. Il fréquente l'école professionnelle et suit des cours de langues étrangères complémentaires. Il a la possibilité d'effectuer une maturité professionnelle.

Environnement

Le gestionnaire de commerce de détail exerce son métier auprès des différents points de vente et assume des horaires de travail irréguliers (y compris le weekend).